



ACADÉMIE DE NICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

<p>école maternelle Du Rouret 2 Chemin Des Écoles 06650 Le Rouret académie Nice</p>  	Date : Mardi 15 octobre 2024
---	------------------------------

Participants :

- La Directrice : Mme Alexia Muller Baradel
- Les enseignantes : Mmes Nelly-Anne Chemarin, Flora Delmas, Kéryna Keat et Laurence Pina
- Les Atsem : Mmes Isabelle Fabianelli et Aurélie Puichafray
- Les Représentants des parents d'élèves : Lucile Aouizerate, Elodie De la Soudière, Marie Frazao, Kevin Prunck, Gaëlle Joly
- Les adjointes au Maire chargées des affaires scolaires et périscolaires : Mmes Alice Pomero et Natalie Wenzinger
- Les Représentants des parents d'élèves de l'APE

Ordre du jour :

I. Fonctionnement de l'école

1. Présentation et rôle du nouveau conseil d'école
2. La rentrée 2024 : effectifs et répartition pédagogique
3. Les élections des représentants des parents d'élèves
4. Le dispositif pHare
5. Le règlement intérieur et la Charte de la Laïcité
6. La sécurité à l'école
7. Le point financier
8. Les travaux et le matériel

II. Communication entre l'école et les familles

1. La communication entre les familles et l'équipe pédagogique
2. L'ENT de l'école

III. Projets et vie de l'école

1. Le projet d'école
2. Les projets à venir
3. Le point de l'APE

IV. Questions préparées

I. Fonctionnement de l'école :

1. Présentation et rôle du nouveau conseil d'école :

Le conseil d'école est l'assemblée qui prend les décisions importantes de l'organisation de l'établissement. Il se réunit 3 fois par an. Il donne son avis sur les questions relatives à la vie de l'école, et notamment sur les sujets suivants :

- Les actions pédagogiques et éducatives

- L'utilisation des moyens alloués à l'école
- La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
- Le respect et la mise en application des valeurs de la République

✗ Cette instance n'a pas pour fonction de traiter des problématiques individuelles et situations personnelles. Elle ne concerne pas les cas particuliers.

2. La rentrée 2024 : effectifs et répartition.

L'école est composée de 5 classes et compte 110 élèves répartis comme suit : 34 PS, 44 MS et 32 GS. Les effectifs par classe sont actuellement de :

- 19 PS chez Mme Pina
- 7 PS et 14 MS chez Mme Chemarin
- 8 PS et 15 MS chez Mme Delmas
- 13 MS et 10 GS chez Mme Keat
- 22 GS chez Mme Muller Baradel

Quatre nouvelles inscriptions de PS (3) et GS (1) sont prévues après les vacances de la Toussaint ce qui portera l'effectif à 114 élèves.

3. Les élections des représentants des parents d'élèves

Les élections se sont déroulées le Vendredi 11 octobre 2024 avec des votes exclusivement par correspondance. Sur 208 inscrits, 94 personnes ont voté (87 bulletins blancs ou nuls et 7 suffrages exprimés) soit un taux de participation de 45,19%. Les résultats ont été saisis dans l'application ECECA (Élections Conseil d'école et conseil d'administration) et ont été affichés devant l'école.

A noter : comme chaque année, des parents ne suivent pas les consignes de vote (enveloppes de couleur remises seules, noms entourés sur la liste de l'APE, bulletin recopié à la main, votes remis à l'élémentaire...). Leur vote ne peut donc pas être pris en compte.

4. Le dispositif pHare

Il s'agit d'un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges, généralisé à tous les établissements et les écoles à la rentrée.

Après une phase d'expérimentation de 2 ans dans 6 académies, il apparaît qu'une communauté éducative investie et mobilisée avait des effets des positifs sur le climat scolaire, la sécurisation du cadre éducatif et l'implication des élèves.

Le règlement intérieur est complété depuis 2022-2023 par un paragraphe sur la lutte contre le harcèlement qui reprendra sa définition et mentionne l'existence d'un protocole de traitement des situations avec l'intervention d'une équipe ressource ainsi qu'un plan de prévention contre le harcèlement au sein de l'école maternelle du Rouret. Ce dernier est annexé au règlement.

5. Le règlement intérieur et la Charte de la Laïcité

Le projet de règlement intérieur n'est pas modifié par rapport à l'an passé. Il est voté à l'unanimité.

6. La sécurité à l'école

a. PPMS :

Dans le cadre du PPMS, l'école doit organiser avant les congés de la Toussaint plusieurs exercices :

- Exercice incendie le 20/09/2024

- Exercice « risques majeurs et technologiques » le 7/10/2024
- Exercice attentat intrusion le 18/10/2024

Ils permettent aux écoles et établissements de se préparer et de gérer une situation d'évènement majeur de la manière la plus appropriée afin d'en limiter les conséquences. Cette démarche a pour objectif d'assurer la sauvegarde de toutes les personnes présentes en attendant l'arrivée des secours extérieurs ou le retour à une situation normale, et en appliquant les directives des autorités. Ces exercices sont présentés de manière à tenir compte du jeune âge des élèves.

7. Le point financier : la situation de la Coopérative

La cotisation annuelle est maintenue à 20 euros cette année par enfant (15 euros par enfant s'ils sont deux à être scolarisés à la maternelle). Désormais, le paiement se fait par carte bancaire via une plateforme sécurisée.

8. Travaux et matériel

L'école remercie la Mairie pour les travaux effectués et les dotations de matériel. Parmi eux :

- Peinture du couloir du bâtiment principal dans des tons plus neutres.

A l'avenir, nous souhaiterions demander les travaux et éléments suivants :

- Le remplacement de la fibre de verre qui bloque le passage de la lumière dans le bureau de la Directrice.
- L'installation d'un VNI dans la classe de Mme Chemarin (Demande de subvention réalisée)
- Le remplacement des meubles de rangement de la salle de motricité (gymnase) pour un meuble plus grand et optimisé.
- Le remplacement de caisses de rangement en salle de motricité + jeux

Dans le prolongement du projet NEFE :

- Compléter cette peinture par des évocations à des personnages de la Littérature de jeunesse connus. Ce projet n'a pour l'instant pu être réalisé, compte-tenu de la présence du Centre périscolaire dans les locaux.

Objectifs : Utiliser le couloir comme un support littéraire et culturel, susciter la curiosité, capter l'intérêt des élèves.

II. Communication entre l'école et les familles

1. La communication entre les familles et l'équipe pédagogique

Les parents sont invités à utiliser l'adresse mail de l'école s'ils cherchent à contacter la directrice. Il est rappelé d'éviter d'utiliser la ligne téléphonique.

2. ENT

Cet espace numérique de travail est destiné à favoriser la communication entre l'école et les familles et est généralisé à l'ensemble des 5 classes de maternelle.

III. Projets et vie de l'école

1. Quelques projets

- Les élèves de l'école partiront au marché de nos collines dans le cadre de la semaine du goût
- 4 classes expérimentent le dispositif d'éveil linguistique Kokoro lingua, financé par l'APE
- Projet classe dehors avec des séances d'observation de la nature au fil des saisons

- Spectacle sur le thème du cirque (courant novembre) par une compagnie d'artistes, Eklabul.
- Projet de spectacle de fin d'année sur le thème du cirque pour la fête de l'école
- Exposition de fin d'année pour la Fête de l'école. Thème : le cirque
- Natation pour les classes de GS : Les MS/GS effectueront leur cycle natation entre le 16/12 et le 23/03. Les GS quant à eux s'y rendront à partir du 31/03 jusqu'au 27/06. Cela représente 10 séances par classe. Pour rappel, un nombre d'accompagnants suffisant est indispensable pour le bon déroulement de ces séances.
- Rallye maths : Pour développer chez les élèves le goût de la recherche et le plaisir de faire des mathématiques.

IV. Le point de l'APE

Les actions reconduites pour financer les projets des écoles du Rouret sont :

- **La vente de chocolats de Noël** : des catalogues ont été distribués à l'ensemble des familles. Un mail sera adressé par l'APE ainsi que des relances.
- **Le marché de Noël** avec la sollicitation de l'école maternelle pour la préparation de gâteaux ou la réalisation de bricolages le dimanche 1 décembre. L'APE précise le grand succès des productions de la maternelle l'an dernier. Les productions de la maternelle seront récupérées par l'APE le vendredi 29 novembre.
- **Le passage des lutins et du Père Noël** avec distribution de ballotins de chocolats le matin dès 8h30 le vendredi 20 décembre : L'école maternelle organisera également une journée à thème (pull et accessoires de Noël). La mairie confirmera la disponibilité de la salle le 20 décembre pour la projection du film de Noël au théâtre municipal du Rouret vers 10 heures. L'après-midi, l'APE offrira un goûter de Noël aux élèves.
- **Les photos de Carnaval** : l'APE maintiendra le format de l'an passé avec des photos de classe et de groupe. Cet événement aura lieu vendredi 7 février 2025, journée déguisée à la maternelle.
- L'organisation d'un **Trail** comme l'an passé, samedi 23 mars 2025.
- **Le vide-greniers** le 11 mai 2025.
- **La Kermesse** : organisation de la fête de l'école le Samedi 14 juin 2025 ou repli le 15 juin 2025.

L'APE précise également que les dotations s'élèvent pour cette année à 500 euros par classe. Les enseignants qui auraient un projet sont invités à le soumettre pour obtenir un financement.

V. Questions préparées

L'aménagement d'un abri côté Est pour protéger les classes qui sortent à cet endroit : la Mairie précise avoir déjà étudié cette option mais pour des raisons de sécurité et d'accès aux pompiers, cet aménagement est compromis. La Mairie propose de venir avec un professionnel pour réétudier la question.

Au Rouret, le 15 octobre 2024.

Le président du Conseil d'école :
Alexia Muller Baradel



La secrétaire de séance :
Alexia Muller Baradel

